Transport scolaire – Pédibus

(https://ville-cachan.fr/transport-scolaire-pedibus/)

Ce service est mis en place par les associations de parents d’élèves. Les agents municipaux assurent la sécurisation des passages piétons sur les axes les plus fréquentés.

Quels en sont les avantages ?

- Sécurité : le parcours est sécurisé, avec l’implantation de panneaux signalétiques et l’équipement en gilets et brassards réfléchissants. La circulation aux abords des écoles est diminuée et le risque d’accident aussi ;
- Environnement respecté : Pédibus contribue à rendre l’environnement plus apaisé et participe à la diminution de la pollution en ville ;
- Sensibilisation des enfants : les enfants encadrés acquièrent plus tôt un comportement responsable dans la rue ;
- Développement de la proximité et lien social : Pédibus créé un vrai réseau d’entraide entre les parents d’élèves, propice au développement d’initiatives porteuses de sens.

Service Affaires scolaires

8 rue Camille-Desmoulins, 94230 Cachan

+33 1 49 69 10 58

affaires.scolaires@ville-cachan.fr